

### Hiver2018

**Indiquez-nous vos besoins de location pour la session**  
*Du jeudi 4 janvier au samedi 23 juin (24 semaines)*

Organisme \_\_\_\_\_

Responsable  M  Mme \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

1<sup>er</sup> Tél. \_\_\_\_\_

2<sup>e</sup> Tél. \_\_\_\_\_

Activité	Nombre de participants attendus	Jour	Dates	Heures	Local souhaité
<i>Exemple : macramé</i>	<i>12 adultes</i>	<i>Les jeudis</i>	<i>Du 4 Janvier au 21 Juin</i>	<i>de 19h à 21h</i>	<i>208</i>

\*\*\*

#### Services et accessoires

Petit Casier	5 \$ / mois	Tapis de sol	10 \$	Montage / démontage	10 \$ / séance
Grand Casier	10 \$ / mois	Lecteur CD/Télé/DVD	10 \$	Cafetière	Variable
Placard	10 \$ / mois	Projecteur	150 \$	Autre:	

\* À défaut d'autre indication, les tarifs sont indiqués pour la session complète.

**Remettez ce formulaire** complété à l'accueil du Centre Lajeunesse, 7378, rue Lajeunesse, ou faites-le parvenir par **courriel** ([location@centrelajeunesse.org](mailto:location@centrelajeunesse.org)) **avant le 27 octobre 2017**. Communiquez avec l'agent de location, Ian Larocque, au 514 278-2654, poste 223, pour toute autre question.

*Voir au verso pour tarification, jours fériés et règlements*

**Date de réception du formulaire** \_\_\_\_\_

Réservé à l'administration	Numéro de facture : _____	Numéro de journal : _____	
----------------------------	---------------------------	---------------------------	--

<b>Nbre semaines</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>11</b>
1 local	290 \$	311 \$	332 \$	352 \$	373 \$	394 \$	415 \$
2 locaux	435 \$	468 \$	498 \$	530 \$	560 \$	592 \$	622 \$
3 locaux	581 \$	622 \$	663 \$	705 \$	747 \$	788 \$	829 \$
4 locaux	744 \$	797 \$	850 \$	903 \$	957 \$	1 008 \$	1 061 \$
<b>Nbre semaines</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>17</b>	<b>18</b>
1 local	435 \$	456 \$	477 \$	498 \$	519 \$	539 \$	560 \$
2 locaux	654 \$	685 \$	716 \$	747 \$	778 \$	809 \$	840 \$
3 locaux	871 \$	913 \$	953 \$	995 \$	1 037 \$	1 079 \$	1 120 \$
4 locaux	1 114 \$	1 167 \$	1 220 \$	1 274 \$	1 336 \$	1 380 \$	1 433 \$

### Règlements de location

- **Location** : Les frais de location peuvent être réglés en un paiement au début de la session ou en deux paiements : un premier, au début de la session, couvrant plus de la moitié du montant de la facture, et un second, à la mi-session. Une confirmation de votre location vous sera envoyée par courrier électronique dans le mois suivant votre inscription.
- **Annulation et changement** : Si vous annulez plus d'une semaine d'avance, il n'y aura pas de pénalité. Si vous annulez une semaine ou moins avant le début de votre session, vous devrez payer un frais d'annulation de 25 % de votre location totale. Si vous annulez après le début de votre session, vous devrez payer les frais pour les locaux que vous avez déjà utilisés jusqu'à la date d'annulation, ainsi qu'un frais d'annulation correspondant à 25 % du montant total de la location restante. À l'intérieur d'une session de 5 séances ou plus, vous pouvez déplacer des séances, mais ne serez pas remboursé pour les séances que vous annulerez. Un maximum de trois séances déplacées est permis et les reprises doivent s'effectuer au cours de la présente session.
- **Locaux** : Vous devez effectuer la mise en place du local (tables et chaises) et remettre le local dans son état initial soit ranger les meubles, effacer les tableaux et fermer les fenêtres en quittant.
- **Matériel** : Vous êtes responsable des dégâts ou bris matériels causés par vos participants. Vous êtes aussi responsable d'en avertir l'employé du Centre Lajeunesse en poste. Des frais supplémentaires pourront être chargés à l'organisme fautif en cas de manquement à ces règles
- Il est demandé, d'octobre à avril, pour assurer la propreté des locaux, de laisser les bottes dans le corridor.
- Le code de vie affiché dans la grande salle est valable pour tous les utilisateurs du Centre Lajeunesse, peu-importe la situation. Les responsables des organismes sont priés de bien en informer leurs membres.
- **Tout manquement à ces règles pourrait occasionner des frais.**
- **Horaire** : L'horaire d'activité au Centre est de 8 h à 22 h, du lundi au vendredi et de 9 h à 17 h le samedi et le dimanche. Les participants doivent donc avoir quitté le Centre à 17 h ou 22 h. Si vous souhaitez rester plus longtemps, avisez-nous à l'avance, le tarif est de 25 \$ de l'heure supplémentaire.
- **Le Centre Lajeunesse sera fermé** les 1<sup>er</sup> et 2 avril (Pâques) et le 21 mai (Journée des Patriotes).
- Nous nous réservons le droit, **exceptionnellement**, de déplacer votre activité dans un autre local qui correspond le plus possible à vos demandes. Dans le cas du local 212 et de la grande salle, les événements y ont priorité, vous pourriez donc être déplacés dans un local de grandeur inférieure.

- Les usagers du Centre peuvent utiliser gratuitement le stationnement situé à l'arrière, accessible par la rue Berri. Les heures d'utilisation sont celles où votre groupe a des activités. Il n'est pas permis de stationner en dehors des tracés de stationnement. Après les heures d'ouverture, le stationnement est fermé, sa clôture verrouillée. **Le Centre Lajeunesse se réserve le droit de limiter l'accès à son stationnement ou de le fermer complètement.**

Vous avez une annulation ? Vous ne pouvez vous présenter ? Avisez-nous !

**Merci de votre collaboration**